

COMMUNE DE SAINT-GILLES  
Service de l'Urbanisme  
Place M. Van Meenen, 39  
1060 BRUXELLES

V/Réf : pu 2011-14  
N/Réf. : AVL/ah/SGL-2.320/s505  
Annexe : /

Bruxelles, le 29 août 2011

Monsieur, Madame,

Objet : SAINT-GILLES. Rue d'Irlande, 90. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation des façades et la redistribution intérieure de l'immeuble. Dossier de régularisation.

*Dossier traité par M. A. Lopez Vazquez.*

Suite à votre courrier du 27 juillet 2011 sous référence, réceptionné le 1<sup>er</sup> août dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 17 août 2011.

Le dossier concerne une maison en style éclectique appartenant à un ensemble de six maisons similaires conçu en 1896 par les entrepreneurs Michel et Pierre Coomans. Il est situé dans la zone de protection de la maison Gouweloos, classée comme monument (Paul Hankar – 1896). La demande vise à régulariser les modifications en façade arrière ainsi que la modification intérieure de la maison.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail ***car elle constate que les travaux proposés n'auront que peu d'impact sur le bien classé.*** Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique (respect du RRU et autres réglementations en vigueur) que patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme M. Kreutz) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)